Réfléchir et prendre en main la transmission de sa ferme

Public cible
Cédants

Objectifs
Permettre aux agriculteurs de réfléchir et anticiper la transmission de leur ferme, tant sur les aspects humains, relationnels qu'économiques, juridiques et administratifs.

Pré-requis
Aucun pré-requis

Contenu
4 jours, 4 intervenants, 1 dynamique de groupe avec :
- un sociologue spécialiste de la transmission agricole pour aborder les dimensions humaines et relationnelles (maison : rester ou partir ?, maintenir une équité entre ses enfants, rencontrer puis établir une relation de confiance avec le repreneur...)
- une avocate en droit rural pour traiter des questions juridiques et administratives (les baux ruraux et autres faire-valoir, les règles de succession et donation, les délais administratifs et les impôts à prévoir...)
- un expert foncier pour mieux comprendre les aspects liés à l'évaluation de la valeur de sa ferme
- un animateur de l'AFOCG pour parler des aspects comptables et fiscaux liés à la transmission

Ces journées permettront de réfléchir collectivement, avec l'appui d'intervenants, aux enjeux de la transmission et de définir
individuellement son projet de transmission. La formation sera complétée par une demi-journée complémentaire qui aura ensuite lieu sur votre ferme avec un formateur pour faire le point sur les sujets abordés pendant ces 4 jours. La date sera fixée avec le formateur en fonction de vos disponibilités.

Les objectifs :
- Prendre du recul par rapport à sa situation et clarifier ses idées (savoir « par quel bout » prendre les choses) sur les questions liées à la transmission
- Identifier des côtés cédant et repreneur, les enjeux, valeurs et besoins quant à son projet de vie et au devenir de la ferme
- Identifier les 3 phases d'une transmission hors cadre familial et cadre familial
- Repérer les éléments de la dynamique de la transmission familiale : renommée, équité, maisonnée, rivalité et solidarité au sein de la fratrie, sous-systèmes familiaux qui permettront d'instaurer un débat au sein de la famille et de prendre des décisions en concertation
- Comprendre les aspects juridiques de la transmission du patrimoine et les modalités de transmission de l'exploitation ainsi que l'importance de prendre en main et d'anticiper ces aspects juridiques et administratifs
- Comprendre les différentes manières d'estimer la valeur de sa ferme et de fixer le montant des fermages
- Comprendre les impacts comptables et fiscaux liés à la transmission de sa ferme

Modalité d'enseignement
présentiel

Infos complémentaires

ADDEAR Aveyron

Durée de la formation 4 jour(s)
Date limite d'inscription 01/10/2022

Tarifs
Adhérent 863€
Non adhérent 863€
Non agricole 863€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Plus de renseignements
Erwin DARAGNES
erwin-daragnes@addear12.com
ADDEAR Aveyron
La Maison des Paysans (La Mouline)
7 Côte d'Olemps - 12510 Olemps
Tél. : 05-65-67-44-98
Portable : 07-69-25-13-96

Formation portée par l'ADDEAR de l'Aveyron, N°OF : 73 12 00 41 012

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité de prendre en compte les éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Taux de satisfaction : 100%%

Pour s'inscrire, contactez-nous par mail, par tél ou envoyez-nous le bulletin d'inscription. Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite.

Modalités d'accès : Nous contacter

Dates, lieux et intervenants

14 oct 2022 09:30 - 17:30 (7hrs)	12510 Olemps	Dominique Lataste, Cabinet Autrement Dit
18 nov 2022 09:30 - 17:30 (7hrs)	12510 Olemps	Marion Sabatier, avocate en droit rural
12 déc 2022 09:30 - 17:30 (7hrs)	12510 Olemps	Nicolas Barthe, expert foncier Nicolas de Lahongrais, AFOCG Aveyron
16 janv 2023 09:30 - 17:30 (7hrs)	12510 Olemps	Dominique Lataste, Cabinet Autrement Dit

Financeur(s)

vivea

Bulletin d'inscription

Nom et Prénom _

Adresse _ _ _